



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Allemagne

Question au Gouvernement n° 5

Texte de la question

RELATION FRANCO-ALLEMANDE

M. le président. La parole est à le M. Pierre-Yves Le Borgn, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pierre-Yves Le Borgn. Monsieur le ministre chargé des affaires européennes, l'élection de François Hollande à la présidence de la République, au mois de mai, a conduit à un rééquilibrage de la relation franco-allemande. Ce rééquilibrage, fondé sur la prise en compte de l'objectif de croissance, au même titre que celui de la lutte nécessaire contre les déficits et l'endettement, a permis le consensus des chefs d'État et de gouvernement au sommet de Bruxelles, le 29 juin.

La relation franco-allemande est fondamentale pour l'avenir de l'Union européenne. Elle n'est certes pas exclusive, comme en témoigne la volonté bienvenue du Président de la République de travailler aussi avec les gouvernements espagnol et italien en amont de ce sommet, mais elle porte en elle, au regard de l'histoire, une volonté politique à même de conjurer les obstacles sur le chemin vers notre communauté de destins.

Quelques jours après la rencontre du Président de la République et de la Chancelière allemande à Reims, pouvez-vous partager avec la représentation nationale les objectifs de l'année franco-allemande qui s'ouvre ? Quel est l'avenir du traité de l'Élysée pour les cinquante prochaines années ? N'est-il pas temps, pour réenchanter la relation entre nos deux pays, de passer de la seule célébration d'une amitié aujourd'hui établie à une profonde communauté de projets touchant, entre autres sujets, au bilinguisme, à l'enseignement, à la culture, au droit de la famille, à la recherche, à l'énergie, à l'excellence environnementale et, bien sûr, au développement économique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Bernard Cazeneuve, *ministre délégué chargé des affaires européennes*. Monsieur le député, vous appelez mon attention sur l'importance de la relation franco-allemande et sur les événements qui se sont déroulés à Reims, dimanche dernier. Le Président de la République et la chancelière allemande ont ouvert les manifestations célébrant le jubilé du traité de l'Élysée lors d'une journée admirablement organisée par la mairie de Reims, la fondation Charles de Gaulle - à la tête de laquelle je veux saluer l'action de M. Jacques Godfrain - et la fondation de la Maison du Chancelier Adenauer.

Le 22 septembre prochain, à Ludwigsburg, une rencontre permettra au Président de la République et à la Chancelière d'adresser un message d'avenir à la jeunesse franco-allemande. Elle sera aussi l'occasion de mettre en évidence nos projets communs, notamment celui qui concerne la remobilisation de l'office franco-allemand pour la jeunesse.

Le 22 janvier prochain, jour anniversaire du traité, une importante manifestation se déroulera à Berlin. Impliquant les Gouvernements et des Parlements de nos deux pays, elle permettra de projeter la relation franco-allemande pour les années qui viennent.

Le Président de la République a souhaité qu'un travail interministériel soit engagé afin de donner un contenu à la relation franco-allemande pour les prochaines années. Il a même souhaité qu'à l'occasion de l'anniversaire du traité de l'Élysée, un texte additionnel vienne matérialiser la volonté qui est la nôtre d'inscrire notre relation dans la durée sur de nouveaux sujets. Monsieur le député, vous en avez évoqués quelques-uns. Ainsi, concernant la redynamisation de notre relation autour de la jeunesse, la transition énergétique, l'université, les transferts de technologie ou l'innovation, il s'agit de mettre sur le métier certains thèmes sur lesquels nous pouvons travailler

ensemble.

Nous accompagnons également les collectivités locales mobilisées pour cet anniversaire dans l'ensemble des initiatives qu'elles peuvent prendre.

Nous formons ensemble le voeu que le cinquantième anniversaire du traité de l'Élysée permette, dans le respect de l'esprit qui a présidé à sa signature par le Chancelier Adenauer et le général de Gaulle, de projeter notre relation dans l'avenir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Yves Le Borgn'](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 5

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juillet 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 juillet 2012](#)